

# **Compte rendu du Conseil des parents**

**Du jeudi 27 janvier 2022**

**En Visio-Conférence**

## **Présents :**

Awa DIABY : Adjointe à la Maire du 10<sup>e</sup>, déléguée à la petite enfance

Mylène HAGEGE : Chargée de mission Petite enfance, des familles et des séniors.

## **Pôle famille et petite enfance :**

Laurence WENZEL : Cheffe de pôle Familles et Petite Enfance, CASPE du 8/9e/10e

Bernadette RODRIGUES et Marielle JEAN-BAPTISTE : coordinatrices petite Enfance, CASPE du 8/9e/10<sup>e</sup>

## **Responsables :**

Sylvie CORCUFF : directrice de la crèche des Récollets

Liza HARROCHE : directrice de la crèche du passage Delessert

Alexandre DJAOUZI : directeur de la crèche de Philippe de Girard

## **Parents élus :**

Namizata FONON : Présidente du Conseil des parents, de la crèche du Passage Delessert

Lisa METHANI : Vice-Présidente du Conseil des parents, de la crèche La Fayette

Clémentine VALADIE : de la crèche du 64 Claude Vellefaux

Priscilla MOREAU : de la crèche des Récollets

Anne-Laure PASQUIER : de la crèche des Récollets

Amandine LE BOULANGER : de la crèche Bossuet

Gwenaëlle SYLVESTRE : de la crèche crèche Familiale

Jonathan CAMPOS : de la crèche La Grange aux Belles

### Question 1 :

COVID : Besoin de clarté sur le protocole sanitaire avec un souhait très fort d'une harmonisation des mesures entre les établissements, de plus de communication à l'attention des parents via la distribution de brochures par mail par exemple + demande d'autotests dans les établissements (comme c'est déjà le cas dans certaines écoles) et d'un listing à jour avec les laboratoires et pharmacies qui font des tests COVID pour les bébés et jeunes enfants.

Sensation globale d'un manque de transparence sur le protocole en place : dans certains établissements les critères pour fermer des sections sont beaucoup plus stricts que dans d'autres dans des conditions similaires. Sensation également que le protocole au sein de l'établissement dépende du médecin référent qui y officie et peut décider de la mise en place ou non de certaines mesures.

---

### Réponse :

Le protocole sanitaire des établissements est une déclinaison des recommandations nationales de l'ARS. En cas de positivité d'un d'enfant et donc de cas contact pour les autres enfants de la section, la situation est évaluée par le médecin de l'établissement et validée par le médecin chef de territoire sur :

- le nombre d'enfants contacts
- la fermeture d'une section suite à 3 cas et la date de réouverture.
- Maintenant nous avons le maintien des enfants immunisés à la Covid pendant 2 mois et des enfants négatifs de parents à profession prioritaire soit dans l'établissement soit sur un autre établissement (si les agents sont absents).

À chaque situation de cas contact un courrier de la direction des familles et de l'enfance est adressé à chaque famille par la responsable indiquant toutes les mesures à prendre.

Les autotests sont gratuits pour les mineurs et délivrés par la pharmacie pour les + de 3 ans.

Communication pour les familles : Les consignes sanitaires actualisées suivant les recommandations nationales pour les modes d'accueil du jeune enfant en date du **14 janvier 2022** ont été adressées à l'ensemble des familles par mail le 17 janvier. Ces recommandations sont disponibles sur le site Paris.fr.

<https://www.paris.fr/pages/creches-collectives-159>

Un flyer adressé aux parents rappelle les modalités d'isolement en cas de positivité, un guide sur l'autotest pour **les enfants de plus de 3 ans** également.

## Question 2 :

Besoin d'accompagnement pendant les absences de personnel et les grèves : vraie difficulté pour de nombreux parents de pouvoir pallier au manque de personnel – situation particulièrement aggravée dans le contexte sanitaire et paralysante pour beaucoup de parents qui n'ont pas de plan B pour la garde de leurs enfants. Comment améliorer les conditions de travail du personnel de la petite enfance, encourager leur recrutement, et trouver des solutions groupées pour les parents en cas de fermeture de section ?

Dans beaucoup de sections les enfants se retrouvent en trop grand nombre par rapport au personnel de la petite enfance. Le personnel semble débordé et épuisé et se retrouve à ne pas avoir le temps de faire des activités avec les enfants et tout juste à pouvoir changer les couches, les surveiller et assurer les repas.

Incompréhension sur le non-remplacement du personnel en cas d'absence ou de maladie, et sur leurs conditions de travail. Les parents souhaiteraient soutenir davantage le personnel et savoir comment s'organiser auprès de la mairie pour que ces revendications soient entendues : ce sont les enfants qui sont les premières victimes de l'épuisement des personnels de la petite enfance, et de leur non-remplacement. Il faut pouvoir trouver des solutions pérennes pour améliorer leurs conditions de travail et encourager leur recrutement mais également des solutions pour les parents lorsque les établissements sont fermés. Il serait intéressant de savoir ce que la mairie peut mettre en place et quelles sont les possibilités pour pallier aux pénuries d'auxiliaires. Des stagiaires niveau bac pro pourraient-elles être embauchées même à titre temporaire ? L'ouverture de cette profession peut-elle être ouverte à des personnes étrangères ? Des solutions de gardes groupées existent-elles en cas de fermeture temporaire (par exemple pour Covid) ?

Plus de communication avec les parents / Diffusion des informations : Souhait que les directeurs.ices d'établissements envoient un mail à tous les parents avec les coordonnées de leur représentant et quelques mots de présentation, et/ou de demander aux parents de remplir une autorisation pour pouvoir être contactés directement par les représentants des parents dans leur crèche pour faciliter les échanges entre parents et la mise en place de solutions de garde groupée au besoin.

## Réponse :

Un pôle de remplacement des APS et ATEPE existe sur la Caspe 8/9/10<sup>e</sup>. Il comprend 12 agents et permet chaque semaine de soutenir les structures confrontées à des absences courtes.

Un ratio définit l'encadrement de l'accueil des enfants (décret) si le ratio est supérieur au regard du nombre de professionnelles (il se calcule sur une journée d'accueil) le pôle de remplacement est affecté pour une semaine. Il est un fait que la crise sanitaire fait apparaître des situations qui ne peuvent pas être anticipées comme par exemple l'absence le matin de plusieurs professionnelles pour un motif Covid (les sources d'absence se sont multipliées)

La DFPE (Direction de la Famille et de la Petite Enfance) se mobilise depuis plusieurs années dans le recrutement des professionnels et a maintenu pendant la crise les entretiens à distance chaque mois. Les objectifs de recrutement sont poursuivis dans un secteur en pénurie. Un dispositif de recrutement de professionnels CAP Petite Enfance a été lancé avec succès pour élargir les sources de recrutement.

La Ville de Paris utilise tous les réseaux également pour le recrutement.

Concernant les parents délégués présents sur une structure, le tableau avec les coordonnées email des parents est transmis par le responsable aux parents délégués (après que chaque parent ait validé l'autorisation de diffuser ses coordonnées).

### Question 3 :

Intervenants extérieurs & activités artistiques : Possibilité d'introduire une initiation à l'anglais, au langage des signes et un éveil musical/artistique dans les crèches à raison de une à 2 fois par semaine ?

Au-delà des considérations logistiques abordées auparavant, de nombreux parents ont fait part de leur véritable souhait de pouvoir élargir le catalogue d'activités des bébés et jeunes enfants afin de les familiariser dès leur plus jeune âge au langage des signes et aux langues étrangères (l'anglais principalement), mais aussi à la musique et aux activités d'arts plastiques, comme c'est déjà le cas dans certaines crèches.

Il serait intéressant de pouvoir avoir un catalogue ou une base d'activités pour le 10<sup>e</sup> arrondissement où chaque crèche puisse piocher des idées sans devoir passer par un protocole d'accord (en accord avec certaines associations par exemple), ou en évaluant la possibilité de demander aux familles si elles souhaitent bénévolement faire des interventions en fonction de leur domaine d'activité (langue étrangère, musique, illustration ou arts plastiques) dans les crèches (dans le cas où il n'y aurait pas de budget pour de tels intervenants).

Au niveau de l'éveil musical il serait très utile de pouvoir équiper toutes les salles de sections de matériel sonore afin d'éveiller les enfants à la musique et à l'apprentissage des chansons mais aussi adoucir les séparations le matin par exemple.

Pour l'éveil au langage des signes il serait très utile de proposer systématiquement aux auxiliaires de puériculture qui le souhaitent de faire une formation d'apprentissage du langage des signes pour les tout petits afin de pouvoir leur enseigner ces gestes (si elles le veulent bien). Utilité également d'éditer un livret de base avec les principaux signes utiles pour les bébés (faim, sommeil, couche pleine, soif, etc...) et d'en afficher certains sous forme de poster dans les sections pour familiariser le personnel et les parents à cet apprentissage qui a démontré toute son utilité pour que les enfants puissent s'exprimer avant de pouvoir parler.

### Réponse :

L'éveil artistique et culturel s'inscrit dans le quotidien des enfants accueillis en EAPE (accompagnement éducatif Petite Enfance) : les livres, les arts plastiques, le chant, la musique, les comptines et le Kamishibai sont proposés de façon quotidienne aux enfants et les professionnels s'appuient sur leurs compétences en interne ou sollicitent des ressources externes (bibliothèques) ou intervenants ponctuels (parents, associations). Dans la continuité de ces actions, la DFPE (Direction de la Famille et de la Petite Enfance) a sollicité la Direction des Affaires Culturelles pour déployer le dispositif « Art pour grandir » aux EAPE (accompagnement éducatif Petite Enfance) avec 4 résidences artistiques (ex : Théâtre du Châtelet) afin de proposer des expériences d'éveil artistique et culturel aux enfants avec les équipes et les familles. Pour le 10<sup>ème</sup> : Schwartzberg pour « le goûter musical ».

Cette expérience, d'une année pour les établissements désignés, est positive et sera étendue sur 2022 et plus. Ce projet s'inscrit pleinement dans un des axes prioritaire de la DFPE (Direction de la Famille et de la Petite Enfance) : langues, langage, culture.

Des formations, conférences sont mises en place pour les agents. L'usage du livre, du prêt du livre est proposé dans la plupart des structures, des comptines chansons avec toutes les langues du monde. Des partenariats sont également faits avec les bibliothèques de quartier.

L'intervention d'une personne bénévole ou d'une association doit passer par une convention qui garantit la sécurité administrative.

Langage signé pour la crèche Philippe de Girard, un projet en place depuis quelques années. Souvent ce projet est difficile à pérenniser car seulement 2 ou 3 professionnelles ont pu bénéficier de la formation.

Rappel de quelques mots clefs sur une journée. La crèche du passage Delessert a le projet Baby sign : souhait de poursuivre ce projet de signes. Rappel de l'importance des activités motrices et d'exploration ainsi que la motricité fine à travers le jeu et la manipulation.

#### Question 4 :

Transmissions et déroulé de la journée : souhait de plus d'informations et de transparence via solution d'envoi de photos, de vidéos, applications de partage et affichage d'un tableau d'activités.

De nombreux parents trouvent que les transmissions ne sont pas assez détaillées et souhaiteraient avoir de plus amples informations sur les activités réelles faites au cours de la journée par leurs enfants et sortir des informations plus basiques (comme ce qu'ils ont mangé ou le nombre de couches changées), en particulier pour les sections des moyens et des grands.

Les parents qui ont connu les crèches avant le Covid sont d'autant plus surpris qu'auparavant ils avaient plus de temps pour discuter avec les AP ou voir les installations où jouaient les enfants et comprendre le déroulé de leur journée. Ce manque d'information crée la sensation que les enfants font moins d'activités depuis la période du Covid (accentuée par la pénurie de personnel). Il est donc très important que tous les parents puissent avoir au moins une visite de la section de leur enfant avant que celui-ci n'y aille, ou disposer d'une vidéo filmant tous les espaces où va jouer son enfant ou le type d'activités proposées.

Il serait très utile de pouvoir généraliser l'usage d'une application avec notifications et photos (type kidiz) pour pouvoir informer les parents au fil de la journée et palier à ce sentiment de frustration qu'on ne sait pas ce que font les enfants, où même l'accès à un drive de partage de photos.

Une autre solution très demandée par les parents serait la présence d'un tableau d'activités affiché devant la section qui reprendrait (en cochant des cases par exemple), les activités de la journée et les nouveaux apprentissages éventuels, tout comme le tableau du menu présenté chaque semaine.

Enfin dans cette même idée, il y a un souhait partagé par tous les parents de pouvoir avoir des photos de classe/section : c'est très important pour les enfants et les familles et cela devrait être mis en place de manière systématique.

#### Réponse :

Avant la pandémie, beaucoup de crèches permettaient aux parents de participer à des ateliers 1 fois/mois. Maintenant ce type de participation est stoppé, pour compenser cela, des structures affichent des photos retraçant les activités.

L'existence d'un tableau répertoriant les activités est fait dans la plupart des structures et dans le cas contraire en faire la demande auprès de la responsable.

La direction de l'enfance est en prospection pour un outil numérique digital pour les familles.

Transmissions : chaque parent est différent dans ses attentes du contenu des transmissions et la professionnelle doit s'adapter. Le parent doit également orienter la professionnelle dans ses attentes.

Chaque structure fait appel à un photographe selon une charte mise en place par la ville, les responsables sont bien conscients de l'attente des familles sur ces photos de groupes qui reprendront dès l'arrivée de clignotants verts (sanitaires).

L'organisation des cafés des parents avant Covid invitent les parents à partager l'actualité du lieu de leur enfant, permettent de mieux découvrir l'environnement de vie avec un temps d'échange avec les professionnels.

Les photos mettent en image les temps forts des enfants dans leur quotidien (repas, temps de préparation à la sieste...)

### Question 5 :

Considérations sanitaires et environnementales : une priorité pour de plus en plus de parents qui ont exprimé leur souhait de pouvoir avoir encore plus de produits BIO, et d'utiliser moins de plastique - changement de fournisseur de couches pour des couches bio, utilisation de moins d'emballages, ne plus chauffer les aliments dans le plastique, tolérance aux couches jetables pour déposer l'enfant le matin et organisation d'une foire aux vêtements par les parents en fin d'année pour permettre un troc de vêtements et lutter contre la surconsommation inutile dans le quartier.

### Réponse :

Le plan alimentation bio et durable a été adopté par la ville de Paris dès juillet 2015 avec des objectifs d'alimentation durable : bio, Label rouge, pêche durable, augmentation de la part de produits frais de saison, de proximité, diminution de la part carnée.

Depuis mars 2019, les crèches municipales fournissent exclusivement 100% de lait bio aux enfants et 85% (en janvier 2022) de denrées issues de l'agriculture biologique et durable et l'objectif en 2024 est 100% durable et bio. La priorité est également donnée au « fait maison » qui limite de ce fait l'utilisation du plastique, les produits transformés industriels sont très limités et les additifs, colorants, graisses hydrogénées, édulcorants, huile de palme et OGM sont écartés de l'assiette de l'enfant, les menus adaptés aux besoins des jeunes enfants avec un contrôle de l'apport en sucres

Le label ECOCERT (labellisation portée par l'organisme ECOCERT, leader de la certification des produits biologiques et écologiques) fait suite à l'audit d'établissements de toutes tailles et de la plateforme Sodexo. Il récompense la qualité environnementale des repas préparés en crèche (niveau 3 carottes). En novembre 2017 la DFPE (Direction de la Famille et de la Petite Enfance) a reçu « Ecocert en cuisine » en présence des représentants de Sodexo, de conseils de parents et des établissements de la DFPE (Direction de la Famille et de la Petite Enfance).

Enfin, une étude nutritionnelle a été réalisée sur 2 semaines de menus consécutives, pour chaque tranche d'âge, dans le but de préciser à quelle hauteur les besoins des enfants sont couverts en crèche. Les besoins nutritionnels de la journée (énergétiques, vitamines et minéraux) sont couverts à minima à 50% avec le déjeuner et goûter.

Plat protidique durable « PPD » : enjeu d'une alimentation moins carnée (élevage raisonné respectueux des animaux et de l'environnement) : complet, équilibré, apports protidiques adaptés avec d'autres produits (animales et surtout végétales). 2 PPD/semaines. Le fromage est toujours présent dans les menus.

La ville de Paris porte la suppression des perturbateurs endocriniens avec moins de plastique dans les nouveaux marchés imposé par la Loi Egalim 2024 (retrait des perturbateurs endocriniens dans la restauration collective)

- Un nouveau marché (couches Bambo by nature) couches bio et labellisées débute en janvier 2022 pour les futures commandes.
- Une expérimentation de couches végétales biodégradables démarre début 2022 sur l'est Parisien avec une collecte des déchets pour du compost.
- Une expérimentation des couches lavables se fera sur 2 établissements.
- Réduction des emballages par les livraisons groupées, une seule livraison pour la même commande, la ville de Paris s'est engagée dans cette réduction.
- Le remplacement des plateaux repas plastique par du verre et inox est à l'étude, le passage au verre est déjà fait pour une partie des ustensiles (biberons, verres, ramequins)
- Autres exemples : les pommes de terre sont surgelées pour être conditionnées dans des cartons (retrait de l'usage du plastique), le contenant des bouteilles d'eau en verre (consigné) ainsi que le fromage blanc (seau en verre) de 5 kg

La lutte du gaspillage alimentaire est mise en place (ex : absences des enfants communiquées aux responsables pour le répercuter dans la préparation des repas). Le tri des déchets est un enjeu du développement durable et s'inscrit dans le plan global d'amélioration de la qualité environnementale au sein des crèches. Il est en cours dans la formation et sensibilisation des agents.

Les établissements en liaison froide : nouveau marché à l'automne intégrera le retrait des plastiques.

La prochaine date du Conseil des Parents :

- Le jeudi 31 mars à 13h : en Visio en conférence